

CAISSE DES ECOLES

VILLE DE SARCELLES

SR/RP

N° 2024-044

### Rapport de présentation

#### **Séance du 13 décembre 2024**

**Objet :** Etat des présentations et admissions en non-valeur

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 décembre à 18 h 10, les membres du comité légalement et individuellement convoqués, se sont réunis à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Patrick HADDAD, président de la Caisse des écoles

Etaient présents :

M. Patrick HADDAD (Président de la Caisse des écoles), M. Manuel ALVAREZ, Mme Annick L'OLLIVIER-LANGLADE (adjoints au Maire), M. Ali ABCHICHE, Mme Patricia HUCHER, M. Christian SERANOT (conseillers municipaux), Mme Isabelle BENTZ, Mme Aziza BERKOUKI, Mme Denise LEMBA , M. Christian TERRAL, Mme Hayette ZERROUKI (membres élus), M. Luc BENTZ (DDEN).

Etaient excusés :

Mme Shaistah RAJA (adjointe au Maire, Vice-présidente de la Caisse des écoles), Mme Chantal AHOUNOU (Adjointe au Maire) Mme Isabelle CALLOIS (Inspectrice de l'Education Nationale-Sarcelles Nord), Mme Anne-Laure PORTE (Inspectrice de l'Education Nationale-Sarcelles Sud), M.Navaz MOUHAMADALY (conseiller municipal), Mme Corinne COMBES, Mme Bochra HACHANI, Mme Nathalie GOUGET , M.Frédéric NICOLAS (membres élus).

Représentés par pouvoir :

Mme Corinne COMBES pouvoir est donné à Mme Isabelle BENTZ,  
Mme Nathalie GOUGET pouvoir est donné à M. Luc BENTZ ,  
Mme Anne-Laure PORTE pouvoir est donné à Mme Hayette ZERROUKI

**Le quorum est constaté.**

Le Comité,

Vu les statuts de la Caisse des écoles du 29.09.2020

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick Haddad, Président de la Caisse des écoles,

Après en avoir délibéré,

**Centre administratif**

4, place de Navarre 95200 Sarcelles - Tél. : 01 34 38 20 00 -

Fax : 01 39 92 35 72

**Hôtel de Ville**

3, rue de la Résistance 95200 Sarcelles - Tél. : 01 34 38 21 40 - Fax : 01 39 94 31 09

Internet : <http://www.sarcelles.fr> - e-mail : [mairie@sarcelles.fr](mailto:mairie@sarcelles.fr)

**Horaires d'ouverture**

lundi, mardi, mercredi : 9h -12h15 / 13h45 -

17h15

jeudi : 13h45 -19h15

vendredi : 9h -12h15 / 13h45 -17h15



Décide à l'unanimité,

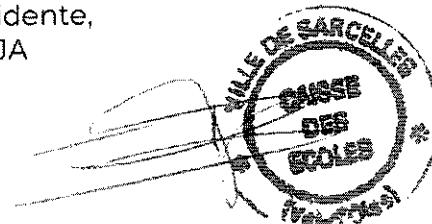
**Article 1:** D'admettre en non-valeur les titres de recettes dont le montant s'élève à 154.01 €.

**Article 2:** D'imputer la dépense sur la nature 6541 chapitre 65 au budget de la Caisse des écoles - exercice 2024.

**Article 3:** D'autoriser Monsieur le Président de la Caisse des écoles à émettre le mandat correspondant.

Fait à Sarcelles, le 19 DEC. 2024

Pour le Maire et Président de la Caisse des écoles,  
La Vice Présidente,  
Shaistah RAJA



SGC SARCELLES  
1 BVD F MITTERAND  
95200 SARCELLES

**DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES**

Collectivité : 07200 - CDE - SARCELLES

N° de la liste : 6622750011

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci-jointe.

A SARCELLES, le 23 août 2024  
Maryline RAKOTOVAO

Responsable du SGC de SARCELLES

**DÉCISION DE L'ORDONNATEUR**

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	154,01 €	
6542	0,00 €	
<b>Total</b>	<b>154,01 €</b>	

A , le 9 DEC. 2024  
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

**TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION**

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

